

*des Princes &c.* Novemb. 1724. 337

lebardiers à pied. 9. Les Magistrats de *Madrid*. 10. Un Détachement des Gardes le Sabre à la main. 11. Le Corps sur une Litiere, entourée & couverte de glaces, aux 4. coins de laquelle il y avoit 4. petites Pyramides aussi de glaces en forme de lanternes, avec des cierges allumez. 12. Les Grandz du Royaume avec leurs Domestiques à cheval, portans chacun un flambeau à la main. 13. Une Litiere de relais. 14. un Détachement des Gardes du Corps à cheval le Sabre à la main fermant la marche. Le 2. il se tint un Conseil au Palais de *Madrid*, dans lequel il fut resolu de permettre au Président de *Castille* d'accorder des chevaux de postes aux Ministres étrangers, pour pouvoir informer leurs Cours de ce qui venoit de se passer. On fit aussi un Reglement pour le deuil qu'on portera pour la mort du jeune Prince Regnant, suivant lequel les Carolles ne seront point drapées de noir, & les Laquais n'auront point de deuil; mais les Gentilshommes, Ecuers, Secretaires, Maîtres d'Hôtel, Pages, & Valets de Chambre, seront vêtus de noir. La jeune Princesse veuve s'est retirée dans un Aparrement du *Buen-Retiro*, où elle est inconsolable de la perte qu'elle vient de faire. Le bruit qui s'étoit répandu de sa grossesse ne s'est pas confirmé.

III. Comme après la mort du Prince *Don Loüis I.*, il étoit question de pourvoir au Gouvernement de la Monarchie, délaissée par la retraite de *Philippe V.*, & la Minorité du Prince qui doit succeder, le Conseil de *Castille* s'assembla le 3. au matin, & resolut de prier le Prince ci-devant Regnant *Don Philippe*, de reprendre la Couronne qu'il avoit abdiquée, & en même-tems la Tutelle de l'Infant *Don Ferdinand* son Fils aîné. Le 4. le même Conseil se rassembla, & on y admit di-